

RÉNOVATION DU JARDIN DU MOULIN DE LA VIERGE- CAROLE ROUSSOPOULOS

Fermeture complète du square, et ponctuelle de la portion piétonne de la rue du Moulin de la Vierge.

L'accès au magasin G20, rue de Gergovie, sera garanti.

Quand ?

Du lundi **23 octobre 2023**
au samedi **11 mai 2024**.

Pourquoi ?

Créé en 1985, le jardin a besoin d'être rénové. Ses ouvrages sont vieillissants ou détériorés et son réaménagement s'adapte aux nouveaux enjeux liés au changement climatique tout en répondant aux attentes des riverains et des Parisiens.

Quoi ?

Le tracé général du jardin sera conservé : Les aménagements vont ouvrir les espaces, fluidifier les transitions entre les zones végétales et les allées, offrir des percées visuelles et des perspectives plus souples.

De nouveaux espaces de détente et de loisirs : Des pelouses seront accessibles, une placette avec des tables d'échecs sera installée à l'ombre du grand Cercis ou arbre de Judée, le jardin partagé existant sera agrandi.

La restructuration prévue autour des plantations : Les murets, grillettes et revêtements qui ferment ou divisent les espaces verts vont être retirés. Cette opération sera suivie par une phase de terrassement pour reprendre les modelés de terrain.

Des plantations tout à la fois repensées, préservées et renouvelées : Afin de redonner de la lumière en pied d'immeubles, les bosquets d'arbustes vont se déployés différemment : ils vont reculer par rapport à la façade pour permettre la plantation d'une prairie sous les fenêtres des rez-de-chaussée. Un réservoir de biodiversité inaccessible sera aménagé d'espèces indigènes. Elle sera délimitée par une clôture basse.

Sur l'ensemble du jardin, une grande partie des végétaux existants seront conservés, retailés et restructurés pour s'enrichir d'une dizaine de nouveaux arbres, d'arbustes et de plantes indigènes ou horticoles, aux floraisons riches et changeantes selon les saisons.

Comment ?

L'installation et le déroulement du chantier, dès sa mise en place à partir du 23 octobre, auront pour conséquence la fermeture totale du square, et ce jusqu'à la fin des travaux.

Côté rue de Gergovie, une première emprise sera occupée entre les places de stationnement et l'entrée du jardin.



Ambiance paysagère projetée © DEVE/SPA

La circulation des piétons sera donc déviée en journée pendant toute la durée du chantier mais sans obstruer l'entrée du G20. Le soir, l'emprise sera rabattue pour pouvoir garantir un accès simple au G20 lors des horaires d'affluence.

Côté rue du Moulin de la Vierge, au sud du jardin, une deuxième emprise de chantier sera mise en place ponctuellement, pour permettre l'évacuation des déblais de démolition ainsi que les apports de terre et de végétaux. En effet, ces opérations ne pourront pas s'effectuer par la rue de Gergovie pour des raisons de poids sur la dalle. La section piétonne de la rue du Moulin de la Vierge, qui relie la rue de l'Ouest à la rue Vercingétorix, sera donc ponctuellement fermée et en journée lors de ces phases de travaux. Les entrées des immeubles donnant sur la section piétonne seront bien sûr accessibles.

=> Une signalétique sera mise en place quelques jours avant les fermetures et en amont des barrières pour que les usagers puissent anticiper et contourner au bon moment.

Nuisances relatives aux travaux : Dans la première phase de travaux, ceux-ci risquent d'être relativement bruyants mais ne devraient durer que de début novembre à mi-décembre.

À noter que les terrassements et apports de terre ont été réduits au minimum sur cette opération pour des raisons de sobriété environnementale et budgétaire, ainsi que pour limiter les nuisances pour les immeubles de l'îlot.

Par la suite seront effectués le passage des réseaux d'arrosage et d'éclairage pour une meilleure gestion des énergies, et la pose de mobilier et serrurerie.

=> *Les nuisances sonores lors de ces phases devraient être ponctuelles et limitées.*

La Ville s'engage pour le climat :

Cette rénovation c'est 300 m² environ de surface végétalisée supplémentaire soit en tout, 9.1% de surface végétale en plus; 535 m² de pelouse accessible créée; 158 m² de jardin partagé supplémentaire; 423 m² de zone de prairie naturelle favorable à la biodiversité; 11 arbres plantés en +; et le réemploi de matériaux comme les pavés et les grilles.

Contacts

MAÎTRE D'OUVRAGE
Mairie de Paris

MAÎTRE D'ŒUVRE
Direction des espaces verts et de l'environnement
Service du paysage et de l'aménagement

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER